Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 056-215601626-20251202-DB20251229-DE

PLŒMEUR
PLANVOUR

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Convocation du
Mercredi 26 novembre 2025

Séance Publique du
Mardi 02 décembre 2025

POLITIQUE DE L'HABITAT - OCTROI DE SUBVENTION – MORBIHAN HABITAT – BOIS PIN 1

Etaient présents :

Ronan LOAS, Jean-Guillaume GOURLAIN, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Cédric ORVOËN, Hélène BOLEIS, Georges CORNEC, Marie-Christine LE NORMAND, Patrick GOUELLO, Liliane MARTEVILLE, Pascal GUERIF, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Anne-Valérie RODRIGUES, Ludovic JEGO, Marianne POULAIN, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Ludovic ILLIEN, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Michel LE MESTRALLAN, Annie VERDES.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Patricia QUERO-RUEN à Ronan LOAS, Brigitte LE LIBOUX à Jean-Guillaume GOURLAIN, Christian LAURENT à Christian PERRIEN, Antoine GOYER à Anne-Valérie RODRIGUES, Christine BARETTE à Cédric ORVOËN, Laëtitia LAFFONT à Pascaline ALNO.

Absents : Armelle GEGOUSSE, Martine LIEDOT, Loïc TONNERRE.

Secrétaire de séance : Jean-Luc SCIEUX.

Présents	: 24
Pouvoirs	: 06
Absents	: 03

Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 056-215601626-20251202-DB20251229-DE

n°29

POLITIQUE DE L'HABITAT - OCTROI DE SUBVENTION – MORBIHAN HABITAT – BOIS PIN 1
Rapporteur : Cédric ORVOEN

La Commune de Ploemeur a souhaité, dans le cadre du déficit de logements locatifs sociaux au titre de la loi SRU, des objectifs triennaux de rattrapage qui lui sont fixés par l'Etat et de la mise en œuvre du programme local de l'habitat communautaire 2024-2029, favoriser la production de logements locatifs publics financés en Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) et en Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) sur son territoire.
Le Conseil municipal, lors de sa séance du 4 octobre 2017, a décidé de mettre en place une aide modulable de 35 € par m² de surface habitable.
Morbihan Habitat a obtenu un permis de construire sur le site de Bois Pin, PC n° 056162 23 L0088 le 18 juin 2024 pour la construction de 2 collectifs comprenant 53 logements sociaux.

Ce programme a été agréé pour 26 logements en PLUS et 27 logements en PLAi dont 1 PLAIa.

- Le programme est financé en PLUS pour 26 logements (12 T2, 5 T3, 4 T4 et 5 T5).
  La surface habitable est de 1 630,57 m², la subvention est donc de 57 069,95 €.

- Le programme est financé en PLAI pour 27 logements (17 T2, 7 T3, 2 T4 et 1 T5).
  La surface habitable est de 1513,13 m², la subvention est donc de 52 959,35 €.

La surface habitable est de 3143.7m², la subvention sur l'ensemble du programme est donc de 110 029,50 €.

Vu la délibération du conseil municipal du 4 octobre 2017 décidant de mettre en place une aide pour la production de logements locatifs sociaux ;

Vu l'avis de la commission 2 « Travaux, urbanisme, développement durable, commerce, emploi, insertion, handicap, tourisme » en date du 19 novembre 2025 ;

Vu la demande de Morbihan Habitat;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **ACCORDE** une subvention de 35 € le mètre carré de surface habitable à Morbihan Habitat pour la production de 53 logements dont 26 financés en PLUS et 27 financés en PLAI soit un montant de 110 029,50 € à Bois Pin 1.

- **AUTORISE** le Maire ou à l'adjoint délégué à signer tous les documents se rapportant à la mise en œuvre de ces objectifs.

- **DONNE** tous pouvoirs au Maire ou à l'Adjoint délégué pour accomplir les formalités nécessaires.

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

MAIRIE DE PLŒMEUR (Morbihan)

Ronan LOAS,
Maire